

# Circuit du Saut Roland

Dompierre-du-Chemin



## Une légende du fond des temps à l'origine du nom...

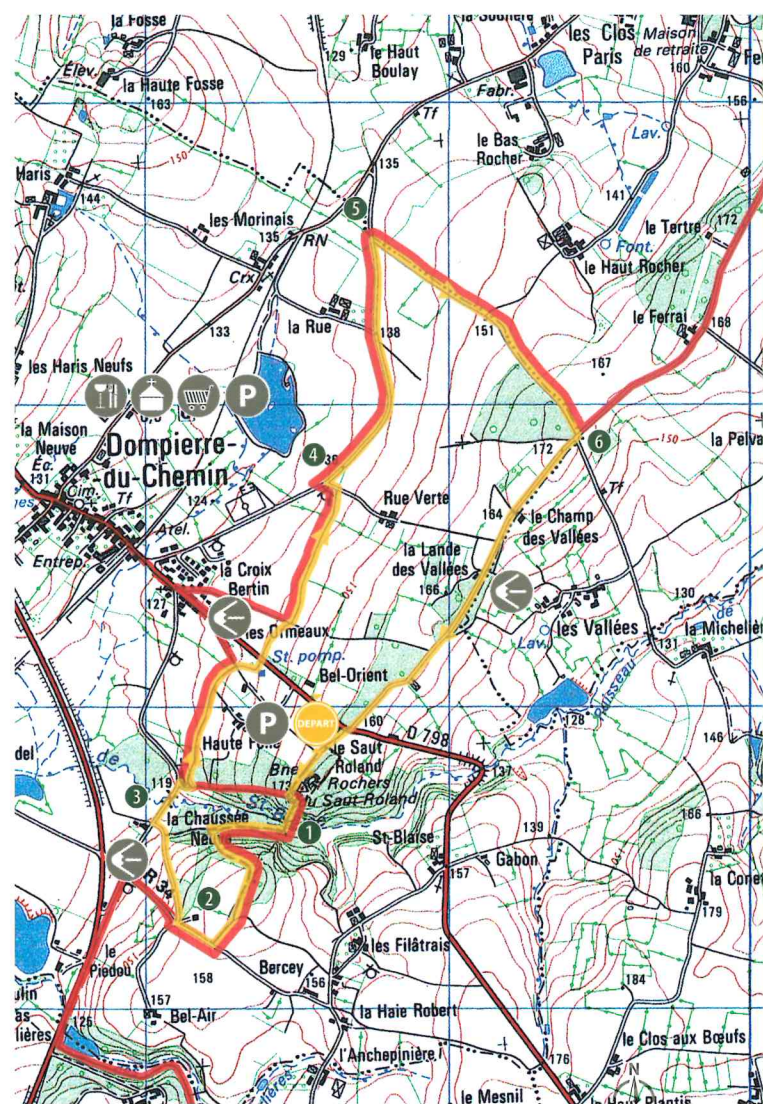
Roland, neveu de Charlemagne et préfet des Marches de Bretagne, après avoir guerroyé contre les Sarrasins, revint en Bretagne pour défendre l'Empire contre les irréductibles Bretons. Il voulut traverser le site en sautant avec son cheval

d'un rocher à l'autre. Le premier saut fut dédié à Dieu, le deuxième à la Vierge et le troisième à sa Dame. Hélas, ce dernier fut fatal et il s'écrasa au fond du ravin.

Certains vendredis soirs des semi-nocturnes en été : les Rolanderies. En juillet et août (vendredis soirs), des légendes vous sont contées par les membres de l'association "Ballades et Légendes du Saut Roland". C'est un spectacle ouvert à tous et pour le plaisir de tous. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'association au 02.99.97.94.71 ou 02.99.97.91.70 ou la Mairie de Dompierre au 02.99.97.92.63.



Situé sur la commune de Dompierre-du-Chemin, à 11km au sud de Fougères et à 20 km au nord de Vitré, le Saut Roland est le premier site naturel sensible des Marches de Bretagne. Falaises abruptes culminant à 173 m et versants boisés jusqu'en fond de vallée composent le paysage traversé d'est en ouest par le ruisseau "St Blaise". C'est en 1993 que le Conseil Général a acquis ce site de 40 hectares pour protéger la majeure partie du boisement voué à l'abattage. Ce lieu maintenant protégé est aménagé pour le public et les amoureux du site.



**Départ : Parking du Saut Roland.** Le Saut Roland est situé après le bourg de Dompierre sur la route de Princé.

Comme l'indique cette carte, le GR 34, qui traverse le territoire de la Commune de Dompierre du Chemin du Sud au Nord, traverse également le Saut Roland. Le GR 34 (rouge et blanc) et le circuit de petite randonnée se superposent donc par endroit. Le balisage du GR (rouge et blanc) prime toujours sur le balisage du PR (jaune). Il n'y a donc pas de superposition des couleurs. Ainsi, s'il n'y a pas de balisage jaune suivre le rouge et blanc. Sinon suivre impérativement le jaune pour cette ballade.

1 Une fois dans le bois du Saut Roland, vous passez devant un panneau d'information du Conseil Général. Vous traversez le cours d'eau St Blaise et suivez le balisage GR 34.

2 Vous arrivez sur une petite route goudronnée. Tournez à droite puis au bout d'environ 150 mètres de nouveau à droite. Vous entrez de nouveau sur le site du saut Roland par un chemin qui s'en va en biais et longe un petit bois.

3 Au bout de ce chemin, tournez à droite. Vous retraversez la rivière St Blaise et retrouvez en face le balisage GR 34. Toujours tout droit, vous traversez la D 798 et empruntez en face un chemin en terre. Continuez toujours tout droit.

4 Au carrefour, prendre à droite la voie Communale direction Luitré.

5 A cette intersection, prendre à droite le chemin de terre. Vous êtes sur une partie commune avec le circuit des vallées de Luitré.

6 Vous faites environ 1 km sur ce chemin puis vous tournez à droite direction "le champ des vallées" et "la lande des vallées". Toujours tout droit, vous arrivez sur la D 798. Vous la traversez pour rejoindre en face la parking du Saut Roland.